Image not found or type unknown

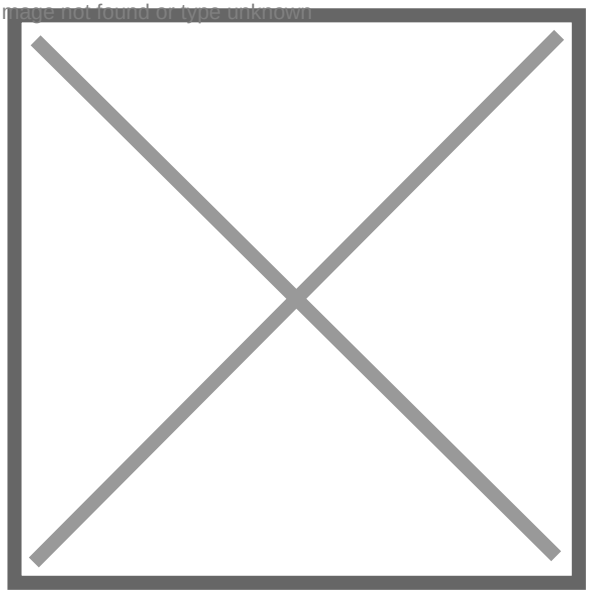

Inégalité de traitement salariés // pose de congés

Par **aonosner**, le **23/06/2011** à **23:12**

Bonjour,
Je travaille dans une association, je suis déléguée MJPM (à la tutelle), nous accompagnons des personnes sous tutelle ou curatelle.
Pour la continuité du service, nous fonctionnons par "binôme" ou par "triplette" pour les antennes où nous sommes en nombre impair.
Nous posons donc nos congés en alternance pour qu'il y ait continuité dans l'accompagnement des personnes (ce qui nous semble très logique),
cependant, les personnes en "triplette" doivent prendre elles aussi leur congés en alternance sachant que deux personnes sur les trois doivent toujours être présentes. C'est à notre sens une inégalité de traitement insupportable entre les salariés. Certains posent leurs congés facilement en devant concerter qu'un collègue et d'autres peinent à tomber d'accord sur la pose de leur congés car ils doivent se concerter à trois (ex : nous sommes majoritairement des salariés avec enfants scolarisés, les équipes en triplette ne peuvent tous obtenir une semaine sur les périodes où les vacances scolaires comportent deux semaines). Nous avons fait des propositions à notre direction : assurer la continuité du service avec une personne présente sur les trois dans les triplettes en imaginant des congés posés en terme de nombre minimum de personnes sur l'équipe complète... rien à faire nous n'arrivons pas à nous faite entendre. Il reste cet inégalité insupportable pour les concernés.
Est-ce légal?
Que peut on envisager pour que justice soit rétablie dans ce fonctionnement?
Merci d'avance pour vos réponses?

Par **Cornil**, le **27/06/2011** à **00:34**

Bonsoir "aonosner"
Cela me semble être un problème à régler dans le cadre de la concertation avec les élus du personnel et la direction.
Bon courage et bonne chance.

Par **aonosner**, le **27/06/2011** à **07:34**

Bonjour,
Merci pour votre réponse,
Des tentatives ont été faites avec les représentants du personnel mais sans résultats!
Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés